

SYNTHESE : ETAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES DU TEST D'ACTIVITE AGRICOLE POUR LES REPRISES OU LES CREATIONS D'ACTIVITE EN ELEVAGE

L'agriculture fait face à un défi majeur : **la moitié des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite d'ici 2030**. Or, à ce jour, **seul un tiers a trouvé un repreneur**. L'enjeu du renouvellement des générations est d'autant plus crucial que le **nombre d'exploitations agricoles a déjà fortement chuté**, passant de 490 000 à 390 000 exploitations entre 2010 et 2020. Les **exploitations d'élevage sont particulièrement touchées par ce phénomène**, avec une baisse de 30 % sur la même décennie (RA, 2020). De fait, **le secteur de l'élevage traverse une véritable crise d'attractivité** (revenus, astreinte, lourds investissements) (Delanoue, 2024) et une crise de la reproduction sociale est constatée ; de moins en moins de fils et filles d'exploitant.e.s s'installent (Garciat-Parpet, 2008). En parallèle, un **nouveau public à l'installation avec des personnes dites « non issues du milieu agricole » (NIMA) émerge**, mais connaît encore des difficultés d'accès importantes au métier (manque de connaissance du territoire, accès au foncier, etc.) (Gazo, 2025a).

Dans ce contexte, pour **permettre aux candidats à l'installation de se professionnaliser, les espaces test agricoles (ETA) ont émergé en France depuis les années 2000**. Ce dispositif permet de tester un projet agricole (individuel comme collectif) dans un cadre sécurisé, tout en bénéficiant d'un accompagnement. Jusqu'ici, **la majorité des projets accompagnés en test d'activité concernaient le végétal**. L'élevage en test reste minoritaire, le réseau national affichant un taux de situations de test en élevage d'environ 10 %. D'ailleurs, **les questionnements sur la faisabilité du test en élevage sont nombreux** : responsabilité vis-à-vis des animaux, investissements lourds, larges compétences requises etc. Au vu du nombre de fermes à transmettre en élevage, la question du potentiel du dispositif à accueillir des porteurs de projets - notamment sur des reprises de fermes - s'impose dans cette filière. Ainsi, **lancer une étude visant à faire l'état des lieux, nommer les enjeux et présenter les perspectives du test d'activité agricole pour les reprises ou les créations d'activité en élevage semblait opportun**.

QU'EST QU'UN ESPACE-TEST AGRICOLE ?

Le RENETA le définit comme « **une entité fonctionnelle, coordonnée, qui réunit l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité** ». C'est aussi un partenariat, qui va « mettre à disposition : un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne (fonction « couveuse ») ; des moyens de production, du foncier, matériel, bâtiments... (fonction « pépinière ») ; un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme (fonction « accompagnement »). Enfin l'ETA va être « animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat (fonction « animation-coordination ») ».

Une personne qui mobilise le test d'activité agricole est entrepreneur à l'essai (EAE), sur un lieu-test, support physique qui peut être : permanent (LTP) ; les personnes en test se succèdent sur un lieu dédié, ou éphémère (LTE) (le test est sur un lieu permettant l'installation).

Définition proposée par Julien Bécasse (2024)

METHODOLOGIE ET PERIMETRE DE L'ETUDE

L'**étude complète** vise d'abord à exposer les **nombreuses mutations que connaît l'élevage et à présenter l'émergence du test**. Est ensuite proposé un **état des lieux des situations de tests en élevage**, afin de mettre en lumière les opportunités et les **services qu'elles offrent aux porteurs de projets, ainsi qu'aux cédants et finalement aux territoires**. Enfin, seront exposées les **spécificités d'accompagnement** des situations de test en élevage, depuis le **recrutement** jusqu'au **financement**, en passant par **l'accompagnement** des porteurs de projet.

L'étude a été portée par **Eléonore CASTRO CASTEJON, étudiante ingénieure agronome** en spécialisation "Territoires" à Bordeaux Sciences Agro dans le cadre de son mémoire de fin d'études. Elle a été **apprentie** au sein de la coopérative d'installation en agriculture paysanne (**CIAP) Champs du Partage** pour sa dernière année d'étude. L'ETA œuvrant sur le Poitou-Charentes et la Haute Vienne. L'enjeu du renouvellement des générations en élevage étant national, et les situations de test en élevage dispersées sur le pays, **cette étude s'appuie ainsi sur des expériences menées à l'échelle de la France métropolitaine** et notamment sur le territoire de Champs du Partage.

Pour compléter la **bibliographie**, l'étude **se base sur des entretiens semi-qualitatifs** ; 50 structures ou personnes ont été entretenues ou visitées :

- 13 **EAE en élevage** (6 en ovin, 2 en caprin, 4 en poules, 1 en escargot) - dont 5 en collectif et 8 en individuel ;
- 9 **salarié.e.s d'ETA** ayant hébergées de l'élevage ;
- 10 **agriculteur.ices** (1 ayant cédé en élevage grâce au test, 1 ayant accueillie des EAE pour un remplacement en élevage, 6 éleveur.se.s souhaitant céder, 2 éleveurs ayant cédé) ;
- 12 **structures de développement agricoles** ;
- 3 **collectivités** et 3 **structures environnementales**.

Une **base de données (BDD) RENETA** a été mobilisée pour quantifier l'ampleur du test en élevage

- La BDD anonymisée **porte sur le profil des candidats, leur production, le lieu de test, leurs circuits de vente et leur parcours à l'issue du test**. Les données analysées vont de 2008 à juin 2024.
- Une **participation active au Groupe de Travail Elevage** et à **la vie du réseau** (journées entre praticien.ne.s et partenariales) ont permis une **vision large du test d'activité**

ETAT DES LIEUX DES SITUATIONS DE TEST EN ELEVAGE

LE TEST EN ELEVAGE PROGRESSE MAIS EST INEGALEMENT REPARTI

- La **production animale représente 11,5% des situations de test accompagnées ; soit 180 cas.**
- Les productions végétales représentent ainsi 86,3 % des cas (1350 situations) ; le reste étant de la transformation (sans production) et de la prestation de service.

Par ailleurs, les situations de test en élevage sont inégalement réparties selon les régions ;

- Seul **un tiers des 90 membres du réseau RENETA a accompagné de l'élevage.**
- **4 lieux test permanents sont équipés pour accueillir de l'élevage** ; Toussacq (IDF), Etamine (AURA), Trebatu (NA) et Rhizome (Normandie).

LES EAE EN ELEVAGE SE TESTENT DAVANTAGE SEULS QU'EN COLLECTIF

Si le collectif est souvent évoqué pour soulager les activités d'élevage, il est minoritaire en test en élevage

- Seules **29 % des personnes se testent en collectif en élevage** contre 46% en production végétal.
- En revanche, **20% des EAE choisissent une configuration différente pour l'installation** (par exemple, test en collectif puis installation individuelle, ou l'inverse).

UNE DIVERSITE DE PRODUCTIONS

Des productions variées et originales :

- Les **ateliers ovins et caprins représentent 41% des productions d'élevage** ; l'apiculture 16%, les poules pondeuses et à chair 20% et le reste 26% (bovin, porcin, escargot, autres).
- **30 EAE en élevage ont une production secondaire** (la moitié en production végétale et l'autre moitié en production animale).
- Les **projets sont atypiques** ; soit en tant que tel (chèvres angoras pour la laine), soit par rapport au territoire (escargot en Gironde), soit en termes de conduite (rotations de poulailler mobiles particulières, garde de chèvres en forêt, etc.). Le dimensionnement des cheptels reste limité.

AVEC DIFFERENTS SCENARIOS

Le test d'activité est donc flexible et s'adapte à une multitude de situations ;

- **82% des cas de test en élevage sont conduit sur LTE**, donc sur le lieu d'installation envisagé ;
- Sur un **lieu test permanent** : la personne amène alors son cheptel ;
- Sur la ferme ou **sur les parcelles de la personne qui se teste** ;
- Chez une **ferme accueillante** (pour un remplacement, une association ou pour une reprise) sur la même production, ou sur une production différente ;
- Dans des **circonstances particulières** (ferme en liquidation, bergers sans terres, etc.).

QUI SONT LES EAE EN ELEVAGE ?

DE NOUVEAUX PROFILS EN AGRICULTURE

La BDD enregistre une part presque égale d'hommes et de femmes en test en élevage :

- **47% des EAE en élevage sont des femmes.** D'ailleurs, si le monde agricole reste un milieu masculin, les femmes représentent aujourd'hui 39% des nouvelles installations.
- **Le test d'activité apparaît ainsi comme un levier de confiance et de légitimité pour les femmes** (GT Genre RENETA).
- La majorité des EAE se situent entre 26 et 40 ans, la **moyenne d'âge étant de 36 ans.**
- Si **90% des EAE en élevage sont NIMA**, le test s'adresse également aux personnes issues du milieu agricole car 10% y ont recours (le taux de renseignement reste faible dans cette catégorie, le résultat n'est pas très fiable).

DES PARCOURS RICHES ET VARIÉS

En termes de parcours, que les personnes soient NIMA ou IMA :

- Une part importante de personnes sont en **reconversion**. Le **passé professionnel des EAE est très varié**, allant du salariat aux cadres ou aux professions libérales (dans tous les secteurs).
- Les EAE ont recours à des formations agricoles type BTS, BPREA, ou encore des VAE.
- Certains EAE ont une **expérience très solide en élevage** ; la moitié de l'échantillon enquêté a travaillé plusieurs années sur des fermes d'élevage. Pour certains l'objectif était de monter en compétences avant l'installation, pour d'autres c'est cette expérience qui les a amené à envisager une installation à leur compte.

Pour toutes, la **motivation à se lancer en élevage est forte**. Certains sont animés par le désir de se rapprocher de la nature, d'autres de donner un sens à leur métier « *J'avais envie de combiner la question de l'autonomie alimentaire avec un métier quand même utile, pour faire ma part à l'effort du moment* » (EAE en production de poules, désormais installé). Ils **s'orientent donc vers des projets singuliers voire sortant de l'ordinaire, plaçant les valeurs et le lien social au cœur de leur projet.**

LES ATTENTES DES EAE EN ELEVAGE

UNE CONSIDÉRATION DE LEUR PROJET

Au vu **des productions atypiques ou de leur parcours, les EAE ne se sentent pas toujours pris au sérieux** par les institutions « classiques » (banques, chambres d'agriculture) pendant leur parcours à l'installation. Les PAI ne sont pas suffisamment encouragés ni financés pour accompagner l'émergence de projet et pour prendre en compte les aspirations des nouveaux candidats à l'installation (Gazo, 2023). Ainsi, ils se tournent vers des structures d'accompagnements « alternatives » comme les réseaux de l'agriculture paysanne.

LA PLACE DU TEST DANS LE PARCOURS À L'INSTALLATION

Le test peut servir de :

- Support de **démarrage (pré-installation)** pour 5 EAE : « *J'étais pas dans l'optique de voir si l'élevage me plaisait, c'était un tremplin pour me lancer* » (EAE en ovin, désormais installé).
- Véritable **expérimentation du projet (s'essayer)** pour 6 EAE : « *je voulais vraiment tester mon projet et je n'avais pas d'autres solutions que le test* » (EAE en poules, désormais installé).
- **Soutien** (humain, comptable) et de **mise en réseaux** mentionné par 5 EAE « *[les salarié.es de l'ETA] vont m'être précieux niveau administratif et en me mettant à dispo des outils de gestion de charges. Ça me permet une base, un accompagnement comptable et des aides pour trouver des financements. Aussi de pas être tout seul, d'avoir un soutien* » (EAE en démarrage d'activité escargot)
- Support **financier type « portage »** mentionné par 3 EAE : Certains ETA proposent à leurs EAE des prêts « *le test permet de lancer son projet avec des capitaux initiaux très faibles et de bénéficier d'un accompagnement* »
- Support pour **tester son collectif**, mentionné par 3 EAE

L'ISSUE APRÈS LE TEST : UNE MAJORITÉ D'INSTALLATION

La majorité des tests en élevage aboutissent à une installation ; en effet **75% des EAE en élevage s'installent** ou continuent leur activité en CESA (contrat entrepreneur salarié associé) au sein de la coopérative. Pour ceux qui ne s'installent pas à l'issue du test en élevage, les deux tiers restent dans le milieu agricole, en salariat ou pour approfondissement du projet. Le taux d'installation à la suite du test semble plus élevé en élevage qu'en végétal. **Même pour les personnes qui ne s'installent pas à l'issue du test, celui-ci a permis un éclairage précieux** surtout pour des projets d'élevages qui sont engageants à plusieurs niveaux (animaux, investissements etc.) « *Il faut par tous les moyens permettre le test. Ça vient soit confirmer des vocations, des possibilités d'installation, soit ça vient lever le voile sur les difficultés qui font qu'on peut pas s'installer. Ça évite aux gens de se mettre dans des situations perso compliquées. J'envisageais une installation en direct je remercie la CIAP car j'y aurai laissé ma peau* » (EAE qui ne s'installera pas après son test).

QUEL LEVIER REPRÉSENTE LE TEST POUR LES TRANSMISSIONS ?

UN ESPACE POUR ÉTABLIR UNE CONFIANCE

Le **test apporte des solutions pour les transmissions**, lesquelles sont vécues souvent difficilement par les cédants. Il permet :

- aux EAE de **s'établir sur la ferme en position d'installé ce qui donne confiance aux cédants** « *on est gâtés d'être passé par le test, c'est dans l'intérêt du cédant de passer par là, ça donne une assurance* » (exploitants ayant transmis à des EAE en ovin) ;
- aux **EAE de se projeter dans une ferme existante** (alors que les candidats à l'installation ont tendance à vouloir créer des activités de zéro) et aux cédants de s'ouvrir et de baisser certaines exigences pour la reprise ; d'arriver à un consensus.
- l'ETA intervient comme un tiers, il permet une intermédiation entre le cedant et l'EAE ce qui garantit un espace de discussion entre les deux parties.

L'installation comme la transmission sont ainsi progressives pour les EAE et pour les cédants. Un accompagnement et un réseau proche des deux partis est indispensable pour le succès de la démarche.

UN ALLIÉ DES RESTRUCTURATIONS

Face aux fermes d'élevage qui sont difficiles à reprendre en l'état, le test a sa place dans la restructuration. C'est **un levier de transformation : il permet de tester des réorganisations humaines, productives et foncières**. Ainsi, une fois installées, les personnes peuvent ainsi **engager des emprunts lourds de manière plus sereine et réfléchie**.

- 6 des 13 EAE, **soit la moitié des EAE entretenus étaient concernés par une restructuration** (dont 5 exploitations autrefois bovines).
- Le test permet de **mettre à l'épreuve un collectif pour s'assurer de la compatibilité** des membres.
- Les **restructurations ont de nombreux bénéfices** : la création d'emplois, la diversification des productions et une évolution vers des pratiques agroécologiques

LE TEST EST UNE OPPORTUNITÉ POUR ET PAR LE TERRITOIRE

DYNAMISER LES ZONES RURALES

- **Implication des citoyen.ne.s** (conseil d'administration, prise de parts) dans les structures ;
- **Mise en réseau** : existence de groupe d'appui locaux aux EAE et création de liens entre EAE ;
- Grâce au **tutorat** proposé en test, les éleveurs renforcent l'entraide et la solidarité entre générations d'éleveurs et légitiment les EAE ;
- Les **EAE amènent de nouvelles dynamiques dans un territoire**, explorent d'autres manières de travailler et certains s'impliquent dans des associations ; ils sont ainsi susceptibles de travailler le groupe professionnel de l'intérieur ;
- Les **ETA sont un terreau fertile pour la création de démarches alimentaires et associatives au-delà du test** (imbrication avec des terres lieux, création de légumeries etc.).

UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE ENTRE PAT ET ESPACES TEST

Les **ETA et les projets des collectivités (notamment les PAT) sont étroitement liés et se renforcent** mutuellement.

- Le PAT structure une stratégie alimentaire locale, fédère des acteurs, et crée un cadre favorable pour l'émergence de lieux-test, lesquels permettent l'installation progressive de producteurs.
- Le test peut aussi être **un moyen d'atteindre un objectif politique et d'attirer des porteurs de projet** pour la création ou le maintien d'une filière (exemple de l'espace test Vira Pastre pour attirer des porteurs de projets pour le maintien de la production d'ovins Causses du Lot)
- Le test apporte **une assurance aux collectivités**, avec des candidats à l'installation qui prennent le temps de mûrir un projet, permettant la prospection de foncier pour assurer une transition
- Les projets des EAE sont **ainsi alignés avec les objectifs locaux et nationaux** (loi EGalim, Pacte Alimentaire NA) car ils sont dans une **démarche de production de qualité, avec des modèles extensifs et une valorisation en vente directe, créant du lien sur le territoire**

FREINS ET LEVIERS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TEST EN ÉLEVAGE

Face au manque de porteurs de projets en élevage, ainsi qu'au manque de connaissance, de reconnaissance (voir de compréhension) et de **financement** du test et des structures de l'agriculture paysanne, il semble judicieux de :

A L'ÉCHELLE NATIONALE

- **Évolution de la PAC** : mieux l'adapter aux besoins de revenu des éleveurs, favoriser l'installation et la transmission avec des politiques ambitieuses et soutenir les « petites fermes », via une réglementation plus précise sur la taille des exploitations et une restructuration progressive des fermes.
- **Soutien aux modèles agroécologiques** : maintenir et valoriser l'agriculture biologique et les systèmes extensifs.
- **Revalorisation et découverte du métier** : campagnes de communication afin d'attirer de nouveaux candidats.
- **Promouvoir l'agriculture paysanne, les circuits courts** et la souveraineté alimentaire afin d'encourager des choix de consommation responsables et éclairés.
- **Financement d'études et de diagnostics** : mieux comprendre les besoins des nouveaux profils de candidats à l'installation et étudier les attentes et les besoins des cédants pour orienter les accompagnements et les dispositifs de soutien.
- **Reconnaissance des statuts collectifs** : les statuts comme les SCIC, les SCOP et les contrats d'entrepreneur salarié manquent de reconnaissance en agriculture, ce qui freine leur développement.

A L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET LOCALE

- **Filières** : maintenir et développer les abattoirs, ateliers collectifs de transformation et autres infrastructures indispensables à la viabilité économique des filières locales animales.
- **Accès au foncier et aux bâtiments** : faciliter la mise à disposition de fermes en acquérant du foncier, développer ainsi les tests éphémères sur du foncier public.
- **Financements** : créer des fonds souples, réversibles, pensés pour la phase de test, permettre un suivi de revenu pour les entrepreneurs à l'essai, soutenir l'investissement dans du matériel et ouvrir la possibilité d'accéder aux fonds VIVEA en CAPE pour permettre aux personnes en test de se former.
- **Financer des projets multipartenariaux sur l'accompagnement à l'installation-transmission** en élevage, donc en associant côté porteurs de projets et côté cédants.

A L'ÉCHELLE DU RENETA ET DES ESPACES-TEST

- **Former continuellement les accompagnateurs** pour répondre aux spécificités de l'élevage et pour monter en compétences sur l'accompagnement de collectifs en élevage.
- **Maillage territorial** : garantir l'accès au test en élevage sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant sur les dynamiques locales existantes.
- **Communication** : valoriser le dispositif, montrer sa diversité, intervenir davantage dans des formations ou des écoles, faire connaître et reconnaître la notion de test dans la société (en lien avec des coopératives généralistes).
- **Mutualisation et coordination** : unir les forces des membres du réseau RENETA et de l'agriculture paysanne pour porter des projets à fort enjeu et multiplier l'impact.
- **Renforcer l'accompagnement comptable** et faciliter l'accès à des outils précis pour guider les orientations et ajustements des personnes en test d'activité en élevage..
- **Proposer des prêts internes ou du portage d'investissement** pour attirer les porteurs de projets en élevage et leur permettre de développer leur activité en test.